

GARANTIE

Pour le stéthoscope électronique StethoMe[®], la StethoMe sp. z o.o.¹ octroie une garantie du producteur qui couvre les matériaux défectueux ou une mauvaise exécution du stéthoscope électronique StethoMe[®] (ci-après: l'appareil). Le consommateur peut exercer ses droits nés de la garantie légale octroyée automatiquement à la vente, indépendamment des droits de la présente garantie qui ni n'exclut, ne limite, ni ne suspend d'aucune manière les droits issus de la législation en vigueur. En cas de défauts de l'appareil, la société StethoMe ou un prestataire autorisé par la StethoMe éliminera ces défauts à titre gratuit ou remplacera l'appareil défectueux par un appareil nouveau. La présente garantie ne concerne pas le câble USB, le logiciel ni les applications des tiers, de même pour le non-fonctionnement de l'appareil avec les solutions proposées par les tiers.

La durée de la garantie de l'appareil est de 12 mois, par contre, pour la batterie de l'appareil, on ne peut pas dépasser 300 cycles de rechargement durant la période précitée. Les périodes précitées seront comptées à partir de la date d'achat. La date d'achat de l'appareil est prouvée par un ticket de caisse ou par une facture. La garantie est valable sur le territoire de l'Union européenne.

La réclamation au titre de la garantie doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : warranty@stethome.com, accompagnée d'un justificatif attestant l'achat, des coordonnées (prénom, nom, adresse, adresse e-mail) et de la description du défaut constaté, et cela dans le délai de 10 jours à compter de la date de constatation de l'existence dudit défaut, en tout cas, avant l'expiration de la garantie. Indépendamment de cette réclamation, il faut envoyer l'appareil à la StethoMe sp. z o.o. ou à un prestataire indiqué par la société StethoMe, accompagné d'un justificatif attestant l'achat, des coordonnées et de la description du défaut, et il faut assurer une protection convenable de l'appareil contre tout dommage de transport. Le producteur s'engage à traiter la réclamation dans le délai de 30 jours ouvrables à compter de la date d'obtention de l'appareil défectueux. Le délai de réparation peut être prolongé s'il s'avère nécessaire de commander des parts pour la réparation, et la StethoMe en informera le client.

La présente garantie ne couvre pas les dommages suivants :

a. usure normale de l'appareil ou d'un de ses éléments, qui s'usent avec le temps (usure de la

batterie, d'enduit de protection, de l'écran ou de tout autre élément de l'appareil, p.ex. câble USB),
calibrage et entretien de l'appareil,

b. dommages causés par une utilisation imprudente de l'appareil ou dommages causés par des actions intentionnelles/involontaires (écrasements, rayures, fissures, courbements, chute, surcharges mécaniques, etc...),

c. dommages causés par une utilisation impropre ou non conforme au mode d'emploi de l'appareil, ainsi que par une utilisation de l'appareil non conforme à sa destination,

d. dommages causés par une pression sur l'écran de l'appareil,

e. dommages causés par l'humidité, les liquides, l'incendie, les conditions thermiques extrêmes, la corrosion, l'oxydation, la pollution avec des liquides ou des substances chimiques, ou d'autres événements externes indépendants du producteur.

La garantie est exclue au cas où l'appareil a été arbitrairement ouvert, modifié ou réparé par toute personne ne faisant pas partie de l'équipe StethoMe ou de ses représentants.

Si la réparation ou le remplacement sous garantie sont refusés, les coûts de livraison et de retour de l'appareil sont à la charge du consommateur.

¹ sise à Poznań, ul. Winogrody 18A, Sąd Rejonowy Poznań – Nowe Miasto i Wilda w Poznaniu, VIII
Chambre de commerce du Registre judiciaire national (KRS), n° KRS 0000558650, TVA 7831726542,
REGON 361535342, n° d'enregistrement BDO 000258860